

# FICHE DE SÉCURITÉ

## Stefagib

### Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom de la substance: stefagib  
Code: 2010643  
Type de formulation : SL (Concentré soluble)  
Concentration: 10 g/L (0.96 %)  
Matière active: des gibbérellines A4 & A7

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

utilisations identifiées: Régulateur de croissance des végétaux à usage horticole professionnel

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



Belcrop BV  
Tiensestraat 300  
3400 Landen  
Belgique

Tel.: +32 11 59 83 60  
Fax: +32 11 59 83 61

Email: info@belcrop.be

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centres Antipoisons: Paris 01 40 05 48 48,  
Numéro d'urgence en Belgique (24h/24, 7j/7): +32 11 69 79 80

### Section 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

/

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

L'étiquette conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

Pictogramme(s) de danger

/

Mention(s) d'avertissement :

/

Information supplémentaire :

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence :

/

## 2.3. Autres dangers

Aucune donnée

## Section 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	CAS EC Index	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Code d'enregistrement
Gibbérellines A4 et A7	8030-53-5 - -	2	Non classé	-

## Section 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications/Mesures générales

En cas d'accident ou malaise consultez immédiatement un médecin ! Montrez l'étiquette si possible.

#### En cas d'inhalation (excessive)

Sortez l'accidenté à l'air frais – quittez la région intoxiquée. Laissez l'accidenté reposer dans un lieu chaud. Laissez la victime reposer dans une position où elle peut confortablement respirer. Desserrez les vêtements serrés, tels que le col, la cravate, la ceinture. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Rincez les parties du corps qui étaient en contact avec la formule avec beaucoup d'eau et avec du savon. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Rincez les yeux ouverts avec beaucoup d'eau immédiatement, sous les paupières aussi. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

#### En cas d'ingestion

Ne pas inciter de vomissement ! Rincez la bouche avec de l'eau ! Il faut aller consulter un médecin en cas de doute ou au cas où les symptômes apparaissent. Montrez le certificat de sécurité et l'étiquette au médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Inhalation

Une exposition excessive aux fumées ou aux vapeurs peut causer l'irritation des voies respiratoires.

#### En contact avec la peau

Une irritation légère peut se produire en contact avec la peau.

#### En contact avec les yeux

Une irritation peut se produire en contact avec les yeux.

#### Ingestion

Peut provoquer des nausées / vomissements et des diarrhées.  
Peut provoquer des douleurs abdominales.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter symptomatique.

### **Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### Agents d'extinction appropriés

Mousse.  
Dioxyde de carbone (CO ).  
Poudre sèche.

##### Agents d'extinction inappropriés

Eau pulvérisée directe.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

##### Produits de combustion dangereux

Des gaz toxiques peuvent se dégager en cas d'incendie, empêcher l'inhalation des gaz/fumées.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### Mesures de protection

La préparation n'est pas inflammable. Les grandes quantités peuvent pénétrer dans le sol et contaminer les eaux souterraines.  
N'inhalez pas les fumées/gaz qui se dégagent pendant l'incendie ou le réchauffement.

##### Équipement de protection pour les sapeurs-pompiers

L'équipement de protection complet avec l'appareil respiratoire isolant.

##### Informations supplémentaires

L'eau usée contaminée utilisée pour l'extinction doit être collectée et éliminée conformément à la réglementation ; elle ne doit pas pénétrer dans le système d'égouts.

### **Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection individuelle  
Portez l'équipement de protection personnel (chapitre 8).  
Procédez en cas d'accident  
Assurez une ventilation adéquate.

##### 6.1.2. Pour le personnel d'intervention

Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêchez les fuites dans l'eau/la fosse sceptique/la canalisation ou sur le sol perméable avec les retenues appropriées. En cas d'émission dans les eaux ou sur le sol perméable, avertir l'Administration de la protection civile.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### 6.3.1. Pour la limitation

Cloisonner les déversements.

#### 6.3.2. Pour le nettoyage

Absorbez la formule avec un matériel inerte (absorbant, sable), mettez-la dans les récipients appropriés et laissez-la dans le collecteur des déchets autorisé.

#### 6.3.3. Informations supplémentaires

-

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir aussi les sections 8 et 13.

## **Section 7 : Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### 7.1.1. Mesures de protection

##### **Mesure de prévention contre l'incendie**

Assurez une bonne ventilation.

##### **Mesure de prévention contre les aérosols et la poudre**

-

##### **Mesures de protection de l'environnement**

-

#### 7.1.2. Instructions relatives à l'hygiène de base au poste de travail

Prenez soin de votre hygiène personnelle (lavage des mains avant la pause et à la fin du travail). Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. Évitez le contact avec la peau et les yeux. N'inhaliez pas les évaporations/fumées ! Respecter les instructions figurant sur l'étiquette et la réglementation relative à la sécurité et à la santé au travail.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### 7.2.1. Stockage

Gardez dans un endroit froid et bien ventilé. Garder dans un endroit sec. Gardez loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour les animaux. Température de stockage : de +18 °C à 22 °C.

#### 7.2.2. Matériels d'emballage

A conserver uniquement dans son emballage d'origine.

#### 7.2.3. Exigences relatives à l'espace de stockage et aux récipients

-

#### 7.2.4. Instructions concernant l'équipement de l'entrepôt

-

#### 7.2.5. Autres données concernant les conditions de stockage

-

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

#### **Recommandations**

Pour l'usage professionnel uniquement.

#### **Solutions spécifiques pour l'industrie**

-

## **Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### 8.1.1. Valeurs limites d'exposition professionnelle obligatoires

Aucune donnée

### 8.1.2. Informations concernant les procédures de contrôle

BS EN 14042:2003, Titre : Atmosphères des lieux de travail. Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques

### 8.1.3. valeurs NDSE

Aucune donnée

### 8.1.4. valeurs CPSE

Aucune donnée

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

#### **Mesures de sécurité préventives**

Prenez soins de l'hygiène personnelle – lavez-vous les mains avant la pause et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler de vapeurs/aérosols.

#### **Mesures organisationnelles relatives à l'empêchement de l'exposition**

Ôter immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant toute réutilisation.

#### **Mesures techniques pour empêcher l'exposition**

Prenez soin de la bonne ventilation et de l'évacuation locale des vapeurs aux endroits avec une concentration élevée.

### 8.2.2. Équipement de protection individuelle

#### **Protection des yeux**

Lunettes de protection bien hermétiques (EN 166).

#### **Protection des mains**

Gants de protection (EN 374).

#### **Protection de la peau**

Vêtement de protection en coton et chaussures qui couvrent tout le pied.

#### **Protection respiratoire**

Pas nécessaire lors d'un usage normal et d'une aération adéquate. Utilisez la protection pour les voies respiratoires en cas de ventilation insuffisante. Portez le masque respiratoire approprié avec le filtre combiné A2-P2.

#### **Dangers thermiques**

-

### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

-

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique:	liquide
- Couleur:	sans couleur
- Odeur:	inodore
- Le pH	4 – 6, conc. 1 %
- Point de fusion	Aucune donnée
- Point d'ébullition	180 °C (solvant)
- Point d'éclair	86 °C
- Vitesse d'évaporation	Aucune donnée
- Point d'inflammabilité	Aucune donnée
- Limites d'explosibilité	Aucune donnée
- Pression de vapeur	0,107 hPa a 20 °C (solvant)
- Densité de vapeur	Aucune donnée
- Densité la densité:	1,04 g/cm
- Solubilité l'eau:	miscible
- Coefficient de partage octanol-eau (log Pow):	-0,92 (solvant)
- Auto-inflammabilité	> 400 °C

- **Température de la décomposition** Aucune donnée
- **Viscosité cinématique:** 57,8 mm /s
- **Explosivité** Le produit n'est pas explosif.
- **Pouvoir comburant** pas de propriétés oxydantes

## 9.2. Autres informations

/

## Section 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à l'usage normal et si le mode d'emploi/conduite/stockage est respecté (voir le point 7).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et si les instructions d'utilisation et de stockage sont respectées.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger contre la chaleur et les sources d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Les produits dangereux de la décomposition ne se produisent pas pendant un usage normal.  
Les gaz qui nuisent à la santé se dégagent pendant la combustion/l'explosion.

## Section 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.1. Toxicité aiguë

##### Pour le produit

Type d'exposition	Type	Espèce	Temps	Valeur	Méthode	Notes
Par voie orale	LD50	Rat		>4000 mg/kg		
Par voie cutanée (peau)	LD50	Rat		>4000 mg/kg		
Par inhalation	LC50	Rat	4h	>5,41 mg/l		

#### 11.1.2. Corrosion/irritation de la peau, lésions oculaires graves/irritation oculaire, danger par aspiration

##### Pour le produit

Type d'exposition	Espèce	Temps	Résultat	Méthode	Notes
Yeux	Lapin		Irritant doux		
Par voie cutanée (peau)	Lapin		Non irritant		

#### 11.1.3. Sensibilisation

##### Pour le produit

Type d'exposition	Espèce	Temps	Résultat	Méthode	Notes
-	Guinée porcs		Non sensibilisant		

#### 11.1.4. Cancérogène, mutagène, toxicité pour la reproduction

##### Cancérogenité

###### - Pour le produit

Type d'exposition	Type	Espèce	Temps	Résultat	Méthode	Notes
				Aucune preuve		

##### Effets mutagènes

###### - Pour le produit

Type	Espèce	Temps	Résultat	Méthode	Notes
			Aucune preuve		

##### Toxicité reproductive

###### - Pour le produit

Type de toxicité pour la reproduction	Type	Espèce	Temps	Résultat	Méthode	Notes
				Aucune preuve		

##### Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

La substance chimique n'est pas classifiée comme cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

#### 11.1.5. Toxicité pour certains organes cibles

Aucune donnée

#### 11.1.6. Danger par aspiration

Aucune donnée

## Section 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### 12.1.1. Toxicité aiguë

##### Pour le produit

Type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Notes
LC50	> 100 mg/L	24 h	poisson	<i>Oncorhynchus mykiss</i>		
EC50	> 100 mg/L	48 h	crustacés	<i>Daphnia magna</i>		
EC50	60 mg/L	72 h	algues	<i>Desmodesmus subspicatus</i>		
-	> 48 mg/kg terre poids sec			ver de terre		
LR50	> 40 L/ha	48 h		Aphidus		

##### Pour les ingrédients

Composant (CAS)	Type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Notes
Gibbérellines A4 et A7 (8030-53-5)	LC50	> 2250 mg/kg		Oiseaux			
	LD50	> 87 µg/sujet		abeilles par voie orale			
	LD50	> 100 µg/sujet		abeilles contact			

#### 12.1.2. Toxicité chronique

##### Pour le produit

Type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Notes
LR50	> 80 L/ha	7 jours		Typhlodromus		
EC50	> 100 mg/l	7 jours	plantes aquatiques	Lemna		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### 12.2.1. Dégradation abiotique

Aucune donnée

### 12.2.2. Biodégradation

Aucune donnée

### Informations complémentaires

Facilement bio dégradable.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### 12.3.1. Coefficient de partage

#### **Pour le produit**

Médium	Valeur	Température	Le pH	Concentration	Méthode
octanol-eau (log Pow)	-0,92				solvant

### 12.3.2. Facteur de bioconcentration

Aucune donnée

## 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.4.1. Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Aucune donnée

### 12.4.2. Tension de surface

Aucune donnée

### 12.4.3. Adsorption / désorption

Aucune donnée

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation n'est pas faite.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée

## Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1. Élimination des produits/de l'emballage

##### **Procédé de destruction du produit ou des résidus**

Laisser à l'entreprise chargée de collecte/élimination/valorisation des déchets. Prévenir tous déversements ou fuites dans les égouts/la canalisation.

##### **Procédé de traitement des emballages usagés**

L'emballage complètement vidé doit être confié au collecteur autorisé des déchets. L'emballage vidé ne convient pas pour une nouvelle utilisation. Éliminer l'emballage conformément à la réglementation nationale et locale.

#### 13.1.2. Procédés de traitement des déchets

-

#### 13.1.3. Déversement dans la canalisation possible

-

#### 13.1.4. Notions

-

## Section 14: Informations relatives au transport



#### 14.1. Numéro ONU

non applicable

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N'appartient pas aux matières dangereuses conformément au règlement sur le transport des matières dangereuses.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

NON

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### Section 15 : Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

##### 15.1.1. COV - Directive 2004/42/CE

non applicable

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

N'est pas nécessaire puisque le produit est déjà enregistré conformément au Règlement No 1107/2009/CE concernant les produits phytopharmaceutiques.

### Section 16 : Autres informations

Pour toute information complémentaire sur ce produit ou son usage, se référer à l'étiquette du produit. Cette version remplace toutes les versions antérieures.

Raison de la révision: révision complète

**Les informations présentées dans cette fiche de sécurité reposent sur la connaissance actuelle du produit et ont été collectées dans la littérature existante. Elles sont données de bonne foi et exposent l'aspect sécurité. Cette fiche de sécurité est un complément à notre information relative à l'utilisation de la formulation mais en aucun cas elle ne la remplace.**

**Les utilisateurs doivent veiller à prendre les précautions nécessaires lors de l'emploi ou de la manipulation de ce produit. En conséquence, l'entreprise ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de dégâts qui proviendraient, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces données.**

*Cette fiche de sécurité est conforme à la Règlement (CE) N° 1907/2006, Règlement (CE) N° 1272/2008 et Règlement (CE) N° 2015/830.*